

LES FAITS MARQUANTS DES OS 36 ET DES GTS LUNDI 21 MAI 2012

L'atelier en-session de l'ADP s'est déroulé en matinée et dans l'après-midi. Tout au long de la journée, un certain nombre de groupes de contact et de consultations informelles se sont tenus dans le cadre du SBI, du SBSTA et de l'AWG-LCA.

ADP

Ouvrant l'atelier le matin, María del Socorro Flores (Mexique) a expliqué qu'il lui avait été demandé d'animer l'atelier en-session de l'ADP sur le rehaussement de l'ambition d'atténuation, au nom de la de la présidence de CdP la 17. Elle a rappelé le mandat stipulé dans la décision 1/CP.17 (Création un Groupe de travail spécial sur la plate-forme de Durban pour une action renforcée) qui consiste à organiser l'atelier, et a mis un accent sur les soumissions pertinentes (FCCC/ADP/2012/Misc.1 & Add.1; et FCCC/ADP/2012/Misc.2). Elle a également relevé que les engagements actuels concernant l'atténuation représentent environ 60% des réductions d'émissions nécessaires pour maintenir l'augmentation de la température au-dessous de 2°C, et a déclaré que l'atelier représentait une bonne occasion pour explorer les options visant à réduire l'écart.

Le délégué de la CHINE, appuyé par l'INDE, l'ARABIE SAOUDITE et le NICARAGUA, s'est dit préoccupé par l'intitulé de l'atelier, à savoir «rehaussement de l'ambition d'atténuation», soulignant la nécessité d'une lecture attentive de la décision 1/CP.17. Il a indiqué que le paragraphe 8 en question se réfère à l'ambition dans un sens plus large, et non pas simplement par rapport à l'atténuation. Il a demandé que cette correction soit consignée dans le rapport de l'atelier. L'animatrice Flores a indiqué que les commentaires de la Chine seront pris en compte.

Le délégué des PHILIPPINES, appuyé par l'ARABIE SAOUDITE, a souligné l'importance de discuter de l'ambition par rapport aux moyens de mise en œuvre. L'ÉGYPTE, appuyée par l'ARABIE SAOUDITE, a souligné l'importance de la portée de l'atelier et a parlé de la nécessité éventuelle d'un autre atelier sur les moyens de mise en œuvre. L'INDE, appuyée par l'ARABIE SAOUDITE, a appelé à un résumé de synthèse du travail effectué sur l'ambition dans le cadre de l'ADP, de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP. Exprimant ses préoccupations au sujet de l'UTCATF et des crédits «d'air chaud», la BOLIVIE a demandé que ses préoccupations soient prises en compte dans le rapport de l'atelier.

Les parties ont également entendu les comptes-rendus des ateliers-en session de l'AWG-LCA sur les efforts d'atténuation par les pays développés et pays en développement, tenus au cours de la semaine précédente.

Comprendre l'écart et solutions possibles pour y remédier: Le PNUE a souligné que si l'écart entre la cible de 2°C et les engagements actuels des pays n'est pas résolu, l'augmentation de la température sera sensiblement plus importante. Il a souligné trois voies possibles pour la réduction des émissions, et a noté la nécessité du plafonnement des émissions globales avant 2020. Il a expliqué que la voie pour la réalisation de la cible de 1,5 °C est similaire à court terme, mais que la diminution à long terme des émissions doit être plus nette. À propos de la résolution l'écart, il a souligné: l'efficacité énergétique, un mix énergétique à plus faibles émissions, et la nécessité de réduire les émissions autres que le CO₂. Il a souligné l'urgence d'agir avant 2020, et a déclaré que le potentiel technique existe pour réduire à un coût raisonnable, les émissions d'ici 2020, conformément à l'objectif de 2 °C.

Le Groupe de travail III du GIEC a fait un exposé sur la faible stabilisation et les nouveaux scénarios à long terme du rapport spécial du GIEC sur les énergies renouvelables. Notant la possibilité de plus d'une voie de transformation, il a indiqué qu'une mesure d'atténuation plus rigoureuse est subordonnée à un renforcement du rôle des énergies renouvelables.

L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE a présenté un rapport sur les Perspectives des technologies de l'énergie en 2012, et a recommandé: des règles du jeu équitables pour les technologies de l'énergie; la libération du potentiel de l'efficacité énergétique; et l'accélération des efforts en matière d'innovation énergétique.

Le délégué de la CHINE, appuyé par l'INDE, a indiqué que l'atelier doit se baser sur le texte de la Décision 1/CP.17 et non sur l'ordre du jour provisoire, et a souligné la nécessité d'un débat plus large sur la question de l'ambition. Il a demandé au Secrétariat d'élaborer un document sur l'intitulé et les questions à examiner au cours de la troisième partie de l'atelier.

Travailler ensemble pour résoudre la question de l'écart: Nauru, au nom de l'AOSIS, a souligné la nécessité d'un plan de travail qui inclut les ateliers en-session, les exposés et les négociations.

Le délégué de l'AUSTRALIE a présenté le futur paquet de son pays en matière d'énergie propre, et a souligné la nécessité de renforcer le lien entre les mesures nationales et internationales. Il a appelé, entre autres: à une décision annuelle de la CdP sur l'ambition; la présentation des mesures prises au niveau national, la transparence, la définition d'un nouveau mécanisme de marché et l'apprentissage à partir des expériences des autres.

Le délégué des ÎLES MARSHALL a souligné que les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer compromettent la sécurité de son pays, sa notion d'état et sa



survie. Il a déclaré qu'un effort mondial de transformation est nécessaire et a fourni des précisions sur le projet de son pays relatif à la Conversion de l'énergie thermique des mers.

La NOUVELLE-ZÉLANDE a souligné la nécessité : des échanges d'informations; de développer le marché du carbone, de s'engager dans des secteurs spécifiques et /ou d'entreprendre des initiatives régionales; de nouvelles technologies habilitantes d'atténuation par le biais de la coopération et des partenariats, et d'assurer un soutien mutuel.

Le JAPON a souligné, entre autres, la nécessité de: fixer un objectif à long terme d'ici 2050; d'accroître la transparence ; d'examiner et de mettre à jour les objectifs ou des mesures pour 2020 ; d'explorer différentes approches en vue d'un régime climatique post-2020 ; et d'engager une coopération internationale pour un développement sobre en carbone.

Le délégué de la CHINE a souligné la performance non satisfaisante des parties à l'Annexe I en vue de la réalisation de leurs objectifs au titre du Protocole de Kyoto, affirmant que la réduction de leurs émissions a été causée par la récession économique et non par des innovations dans des secteurs tels que les transports et la construction. Il a souligné que 12 des 22 parties visées à l'Annexe I qui ont atteint leurs objectifs au titre du Protocole, sont des pays à économie en transition. Il a conclu que les pays développés devront jouer un rôle de chef de file en matière de réductions des émissions et diminuer de manière drastique les émissions résultant de la consommation ; et que la technologie, le financement et le renforcement des capacités sont essentiels au développement sobre en carbone dans les pays en développement.

La NORVÈGE, l'Australie et le JAPON ont déclaré que l'allégation de la Chine au sujet du non-respect de leurs objectifs au titre du Kyoto est inexacte. La NORVÈGE et le JAPON ont souligné que leur participation aux mécanismes de flexibilité doit également être considérée.

Le BRÉSIL a fait une présentation sur l'équité et l'ambition, en insistant sur la nécessité d'examiner les liens entre l'équité, l'ambition et le principe de responsabilités communes mais différenciées à sein et en dehors de la CCNUCC. Il a déclaré que le Protocole de Kyoto constitue un élément clé pour le rehaussement de l'atténuation, notamment, l'amélioration des possibilités pour la participation des pays en développement au MDP par le biais d'activités relatives au déboisement et au reboisement ; et que les mesures d'atténuation dans les pays non visés à l'Annexe I parties dépendront du niveau de soutien reçu de la part des pays développés.

La représentante de COSTA RICA a posé la question de savoir comment l'équité parmi les pays en développement sera abordée à l'avenir, soulignant qu'elle aimerait voir des pays comme la Chine, le Brésil et l'Inde faire plus d'efforts pour lutter contre les changements climatiques.

Le Brésil a souligné la nécessité de faire la distinction entre les responsabilités historiques qui ont effectivement eu lieu, et les responsabilités à venir fondées sur des projections. Il a mis en garde contre la sélection de pays spécifiques en visant les «grands» pays en développement, au lieu de se concentrer sur d'autres indicateurs socio-économiques.

Le délégué de l'UE a parlé d'un processus continu d'intensification de l'ambition, à travers notamment : la compréhension de l'écart; la mise en œuvre et l'amélioration des engagements d'atténuation ; et l'identification et le lancement des initiatives complémentaires. Il a souligné les domaines où l'ambition pourrait être rehaussée, dont l'aviation, le transport maritime, les énergies renouvelables et REDD +.

Le délégué des ETATS-UNIS a présenté les efforts visant à renforcer l'ambition nationale d'atténuation, y compris par le biais des énergies renouvelables. Il a suggéré que les efforts entrepris en dehors de la Convention peuvent aussi faire une différence grâce, notamment à: d'autres travaux menés dans le

cadre de l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI) et de l'Organisation maritime internationale (OMI) en vue de développer un cadre mondial pour la lutte contre les émissions; l'élimination des subventions aux combustibles fossiles par l'élargissement de l'accord conclu par le G-20 visant à éliminer les subventions inefficaces ; et à un soutien aux efforts visant à élaborer des stratégies de développement à faibles émissions.

Le délégué de la Gambie, au nom des PMA, a appelé à l'inclusion d'activités à court terme dans le plan de travail, et à un plus grand nombre d'ateliers in-session. Il a exhorté les parties à l'Annexe I à supprimer les conditions, a appelé à des MAAN plus ambitieuses et au développement des stratégies à faibles émissions par tous les pays.

Pour ce qui est des possibilités de coopération internationale, RÉPONDRE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (RCCF), a appelé à une focalisation sur la mobilisation des fonds, à des efforts nationaux et infranationaux, et à l'adaptation.

ICLEI – Gouvernements locaux pour la durabilité, a souligné la nécessité d'«urbaniser» l'agenda sur le climat, puisque la majeure partie de la consommation énergétique, ainsi que les technologies intelligentes sont concentrées dans les villes.

Le CLIMATE GROUP a parlé des meilleures pratiques et des exemples de leadership émanant des gouvernements infranationaux.

Le FOREST CARBON PARTNERSHIP FACILITY a mis l'accent sur les enseignements des pays de REDD + sur, à savoir: la nécessité de renforcer les capacités avant de parler du financement; l'importance de la participation du secteur privé; l'intensification des paiements fondés sur les résultats ; et l'amélioration des cadres réglementaires.

Le RESEAU CLIMAT ACTION a exhorté les parties, entre autres: à fournir la technologie et le financement promis par les pays développés; à proposer davantage de MAAN; à rehausser le niveau de l'ambition ; et à prendre des mesures concrètes concernant les émissions provenant du transport international.

Prochaines étapes et action dans le cadre du plan de travail: L'animatrice Flores a proposé le changement de l'intitulé de l'atelier en «atelier sur le rehaussement du niveau d'ambition conformément au paragraphe 8 de la Décision 1/CP.17», afin de refléter le fait qu'il ne s'agit pas uniquement de l'atténuation. La CHINE a accepté la proposition et a demandé que le changement soit reflété, notamment, dans le rapport de l'atelier. Plusieurs parties ont salué cette approche plus holistique à l'ambition et ont demandé au Secrétariat de préparer un document technique.

L'AOSIS a souligné la nécessité de l'établissement d'un processus rapide et robuste de l'ADP. L'UE a appelé, entre autres, au lancement d'un processus continu en vue de l'amélioration de l'ambition et de la résolution de l'écart. SINGAPOUR a mis les parties en garde contre la transformation de l'atelier en un «forum déguisé pour la négociation des questions». Le COSTA RICA a appelé à des mises à jour sur l'ampleur de l'écart et à des études sur le potentiel d'atténuation. La CHINE a souligné l'importance de la qualité et de la rapidité du processus dans le cadre de la plate-forme de Durban et a déclaré qu'il reste encore beaucoup de travail à faire au titre de l'AWG-LCA. La NORVÈGE a appelé à des initiatives sur la REDD + et à des forceurs climatiques à courte durée de vie.

GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES

REDD + (SBSTA): Au cours des consultations informelles du matin, les parties ont examiné le projet de conclusions du SBSTA.

Certaines parties ont souligné que, bien que les systèmes de surveillance des forêts et la MRV aient été largement débattus, l'examen des causes du déboisement et de la dégradation se trouve à un stade initial, et ont demandé d'en tenir compte d'une

manière équilibrée. Certaines autres parties ont indiqué qu'il est prématuré à ce stade, d'inclure une liste des questions examinées sur les causes.

Les parties ont également reçu un compte-rendu des discussions qui ont eu lieu dans un groupe de rédaction sur les systèmes nationaux de surveillance des forêts et la MRV. Il a été souligné que des progrès ont été réalisés, tandis qu'un certain nombre de questions restent en suspens et que certaines propositions des parties ne sont pas encore examinées.

Un projet révisé des conclusions du SBSTA sera élaboré et le groupe de rédaction sur la MRV et les systèmes de surveillance des forêts se réunira à nouveau, et présentera un rapport au groupe informel.

Les parties ont ensuite abordé l'orientation sur les garanties et les systèmes d'information. Certains ont souligné la nécessité de nouvelles orientations. Une partie a suggéré une évaluation technique des niveaux de référence basée sur les expériences et les leçons apprises de l'UTCATF. Certaines parties ont suggéré d'inclure l'information sur REDD + dans les communications nationales et dans les rapports biennaux de mise à jour.

Les consultations informelles se poursuivront.

GROUPE DE CONTACT DE L'AWG-LCA: Dans le groupe de contact de l'AWG-LCA du matin, les parties ont poursuivi les discussions sur une action renforcée pour la fourniture du financement. Les pays en développement ont continué à insister sur la création d'un sous-groupe chargé d'examiner cette question, ce à quoi l'ensemble des pays développés se sont opposés.

Tayeb, le président de l'AWG-LCA a résumé l'ensemble des discussions. Il a noté qu'en ce qui concerne les mesures de riposte, des mesures commerciales unilatérales nécessitant un examen plus approfondi avaient été identifiées.

Tayeb, le président de l'AWG-LCA a également invité les parties à examiner les résultats au titre du point sur le rôle catalyseur de la Convention, puisque des propositions précises n'avaient pas été enregistrées.

S'agissant de l'adaptation, il a observé que les questions soulevées nécessitant un examen supplémentaire comprennent: l'adéquation; la prévisibilité et la transparence du financement de l'adaptation; les liens entre l'adaptation et les moyens de mise en œuvre; la nécessité éventuelle d'autres arrangements institutionnels; un processus de plans nationaux d'adaptation (PANA) pour les pays en développement qui ne sont pas des PMA; les centres régionaux; et l'évaluation des risques, la réduction et la vulnérabilité.

Pour ce qui est de la mise au point et du transfert de la technologie, Tayeb, le président de l'AWG-LCA, a souligné: les droits de propriété intellectuelle; les liens avec d'autres arrangements, en particulier le mécanisme financier; la clarification de la relation entre le Comité exécutif de la technologie (CET) et le Centre et réseau des technologies climatiques (CRTC); les fonctions supplémentaires du CET; l'évaluation des aspects environnementaux de la technologie avant, pendant et après le transfert; et l'amélioration de la coopération Sud-Sud.

Au sujet du financement, Tayeb, le président de l'AWG-LCA, a fait observer que les parties ont soulevé des questions en ce qui concerne: l'écart de financement entre 2012 et 2020; les liens entre l'écart de financement et les discussions sur les efforts d'atténuation et les lacunes de l'ambition; la clarté sur l'accès et les sources de financement à long terme; la transparence du financement du démarrage rapide; les leçons apprises du financement de démarrage rapide et les liens avec le financement à moyen terme; les relations entre le Fonds vert pour le climat (FVC) et la CdP; la constitution du financement du FVC; l'exécution du mandat stipulé dans le Plan d'action de Bali sur la

MRV du soutien, le financement des rapports biennaux de mise à jour; la MRV du soutien pour les rapports biennaux de mise à jour; et le financement des PANA.

À propos du renforcement des capacités, Tayeb, le président de l'AWG-LCA, a déclaré que les lacunes identifiées portaient sur la surveillance et les outils d'indicateurs de performance, et sur les arrangements institutionnels et financiers. Il a invité les parties à se concentrer sur les implications éventuelles d'une décision sur les parties de l'Annexe I en transition vers une économie de marché.

Tayeb, le président de l'AWG-LCA, a fait observer que les parties ne se sont pas opposées à un examen des questions soulevées, mais ont exprimé des points de vue divergents sur la façon de faire progresser les discussions. Il s'est engagé à consulter les présidents des organes compétents afin d'éviter la duplication des efforts.

PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION (SBI): Au cours des consultations informelles du matin qui étaient ouvertes aux observateurs, les parties ont examiné le projet de texte sur les PANA.

Les parties ont mis en relief les domaines qui devront être renforcés dans le texte, en particulier les informations sur les activités et programmes visant à appuyer le processus des PANA et le rôle du Groupe d'experts des PMA.

Certaines parties ont recommandé que le texte reflète la mise en œuvre par la CdP 18, de l'appui du Fonds pour les PMA dans le processus des PANA.

Les parties ont examiné le renforcement des références à l'appui au processus de PANA pour les PMA parties, par le biais des canaux bilatéraux et multilatéraux, y compris le Fonds pour les PMA.

Les consultations informelles se sont poursuivies dans l'après-midi.

AGRICULTURE (SBSTA): Dans le groupe de contact du matin sur l'agriculture, les parties se sont penchées sur les projets de conclusions du SBSTA.

Les parties ont exprimé des points de vue divergents sur, entre autres, le passage traitant de l'objectif de l'évaluation de l'état actuel des connaissances scientifiques, et du point sur l'opportunité de faire référence à un atelier (FCCC/AWGLCA/2009/CRP.2) et à un document technique (FCCC/TP/2008 / 8) sur les possibilités et les défis liés à l'atténuation dans le secteur agricole.

La Bolivie, au nom du G-77/CHINE, a fait objection à l'absence d'une référence à l'adaptation, et le délégué des PHILIPPINES a ajouté que ce mot a été «abondamment utilisé» dans les discussions précédentes. Les ÉTATS-UNIS ont exprimé leur soutien à un examen des préoccupations au sujet de l'adaptation, mais se sont opposés au fait de limiter les travaux sur cette question.

Certains pays en développement, contrés par les États-Unis, ont proposé de supprimer le libellé sur l'efficacité et la productivité des systèmes agricoles.

Un texte révisé sera produit.

PREMIER EXAMEN DU FONDS POUR L'ADAPTATION (SBI): Le groupe de contact sur le premier examen du Fonds pour l'adaptation s'est tenu l'après-midi.

Les discussions ont porté sur un projet de texte relatif aux questions de financement qui relève: les points de vue des parties et les observations écrites sur le premier examen du Fonds pour l'adaptation; les questions soulevées par les parties, y compris celles liées aux arrangements institutionnels provisoires; et la disponibilité des fonds.

Les parties ont également souligné d'autres questions, notamment: la définition du type d'information financière pouvant être demandée au Conseil du Fonds pour l'adaptation, le FEM et le Conseil exécutif du MDP, et le mandat pour la fourniture de cette information.

Deux paragraphes restent en suspens sur l'information et sur l'opportunité actuelle d'un projet de décision relatif au résultat du premier examen. Les négociations se poursuivront.

APPROCHES DIVERSES (AWG-LCA) : Dans l'après-midi, le sous-groupe de l'AWG-LCA sur les approches diverses a tenu sa première réunion, ouverte aux observateurs.

Les Parties ont discuté de l'élaboration d'un programme de travail sur un cadre pour examiner diverses approches, y compris les possibilités d'utilisation des marchés ; et l'organisation d'un programme de travail pour élaborer les modalités et les procédures pour le nouveau mécanisme de marché.

Il a été demandé aux parties d'examiner, entre autres, les éléments clés, ainsi que les actions à mener avant Doha. Certaines parties ont soulevé des questions concernant l'organisation du travail, notamment la manière de refléter les résultats des ateliers en-session pertinents.

Soulignant les diverses approches actuellement mises en œuvre au niveau national, les ÉTATS-UNIS, appuyés par le JAPON et la NOUVELLE ZELANDE, mais contrés par la GRENADINE et la CHINE, ont relevé que le retraçage des unités de carbone devrait se faire sur la base de leur déplacement entre les pays. La GRENADINE a déclaré que les parties devraient d'abord établir ce qui doit être retracé, et ensuite, ce qui serait admissible pour une utilisation en vue de la réalisation des objectifs de réduction des émissions.

Les négociations se poursuivront.

TECHNOLOGIE (SBI/SBSTA) : Au cours des consultations informelles à huis clos tout au long de la journée, les parties ont examiné trois projets de textes sur: le CRTC, le rapport sur le CET et le Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologie.

À propos des questions relatives au CRTC, les parties ont procédé à un examen détaillé du processus de négociation avec le pays hôte retenu, et des éléments de l'accord de siège, et ont souligné la nécessité de la transparence du processus.

En ce qui concerne le rapport du CET, les parties ont discuté du contenu du plan de travail du CET et des liens avec d'autres arrangements institutionnels pertinents découlant de la Convention et extérieurs à celle-ci.

Quant au programme stratégique de Poznan, les parties ont réitéré la nécessité d'assurer un équilibre entre les projets pour l'adaptation et les projets pour l'atténuation dans la mise en œuvre à long terme du Programme stratégique de Poznan, et ont examiné les méthodes visant à encourager un plus grand nombre de projets pour l'adaptation.

Les consultations informelles se sont poursuivies dans la soirée.

APPROCHES SECTORIELLES (AWG-LCA) : Le sous-groupe de l'AWG-LCA sur les approches sectorielles et actions sectorielles a tenu sa première réunion dans l'après-midi.

Les parties se sont penchées sur la voie à suivre à la lumière de la Décision 2/CP.17 (Résultats des travaux de l'AWG-LCA), qui s'engage à poursuivre les travaux vers un cadre général, et à traiter les questions liées à la réduction des émissions de l'aviation internationale et du transport maritime. Les parties ont également examiné la manière de terminer, ou de mener le travail de transition, à la lumière du mandat de l'AWG-LCA de mettre fin aux travaux à Doha.

L'UE a exprimé sa volonté de discuter du cadre général et des combustibles de soute et, appuyée par la CHINE, s'est opposée au transfert de cet aspect du travail au SBSTA. Le Burkina Faso, au nom du GROUPE AFRICAINE, appuyé par la CHINE et l'ARGENTINE, a souligné que toute action doit être conforme aux principes de la Convention et du Protocole.

L'AFRIQUE DU SUD a souligné la nécessité pour l'OMI, l'OACI et la CCNUCC d'améliorer la compréhension commune de leurs travaux respectifs. L'INDE a parlé de la nécessité d'une approche multilatérale du travail sur les approches

sectorielles. Le JAPON a souligné que l'OACI et l'OMI sont les instances les plus appropriées pour le traitement des émissions résultant des transports internationaux. Les ÉTATS-UNIS, appuyés par le CANADA, ont noté que l'OMI et l'OACI sont des agences spécialisées indépendantes avec leurs principes directeurs propres, ce qui limite l'application des principes de la Convention. L'ARGENTINE a souligné que les travaux sur les approches sectorielles ne doivent pas conduire à de nouveaux engagements pour les pays en développement.

Les consultations informelles se poursuivront.

MESURES DE RIPOSTE (SBI/SBSTA) : Lors du forum conjoint SBI/SBSTA de l'après-midi sur les mesures de riposte, les parties ont examiné un tableau contenant une proposition initiale sur la manière de mettre en œuvre le programme de travail qui décrit: le domaine du programme de travail ; la session et l'année au cours desquelles le domaine sera traité ; et les mesures et les résultats attendus pour chaque domaine. Une version révisée du tableau sera élaborée sur la base des points de vue des parties.

DANS LES COULOIRS

Dans les couloirs, après avoir profité d'un dimanche ensoleillé et chaud, les délégués sont revenus le lundi revigorés, pour la reprise des négociations. Leur capacité naturelle d'adaptation a été véritablement mise à l'épreuve au cours de certaines consultations informelles fort courues. «Il y a une certaine limite à l'adaptation que l'on peut réussir» a plaisanté un délégué à propos du manque d'espace dans la salle de négociation sur l'adaptation et les PANA.

En effet, la question de l'espace a débordé sur d'autres domaines de la réunion, y compris dans les esprits une fois encore préoccupés par la question cruciale de l'ambition. Cette fois, l'attention était centrée sur l'atelier de l'ADP qui s'est tenu tout au long de la journée, et qui était initialement intitulé «rehausser de l'ambition d'atténuation» jusqu'à au moment où certains pays en développement ont insisté sur une perspective plus large, permettant de couvrir également les moyens de mise en œuvre. Plusieurs délégués ont expliqué que la signification «quel que peu surprenante» de l'importance accordée à l'intitulé l'atelier illustre le caractère sensible de la portée des travaux de l'ADP.

L'ambition est resté le thème dominant de l'événement, à en juger par les présentations scientifiques, un nouveau rappel que les parties devront se mettre au travail si elles veulent obtenir des résultats plus ambitieux bien avant 2020. Comme de nombreux pays en développement ne cessent de le répéter, l'écart de l'ambition d'atténuation pré-2020 est très pertinent dans le cadre de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP. Il reste cependant très controversé dans le cadre de l'ADP, où les discussions sur l'ordre du jour se seraient poursuivies pendant la journée. Selon les délégués, certains pays en développement persistent sur la suppression du point de l'ordre du jour relatif au plan de travail sur l'ambition d'atténuation, tandis que d'autres plaident pour son maintien, en faisant valoir son rôle déterminant dans le paquet de Durban. Un initié a expliqué: «La différence est que l'AWG-LCA et l'AWG-KP laissent la responsabilité de la période pré-2020 aux seuls pays développés, tandis que l'ADP doit prendre en considération toutes les parties».

Heureusement, dans d'autres cercles, l'atmosphère était moins sombre qu'à l'ADP où elle était décrite par certains comme «tendue». Au cours des consultations informelles sur les approches sectorielles, la convivialité a prévalu et des biscuits au beurre étaient même offerts pour adoucir les discussions.